

PIWI INTERNATIONAL WINE CHALLENGE 2023

Effectuée par :
bonvinitas
www.bonvinitas.com

pour


PIWI International

Les prestations et la liste de prix N° 2023/1 valable à partir du 1er août 2023

www.bonvinitas.com, qui effectue le PIWI INTERNATIONAL WINE CHALLENGE 2023 en étroite collaboration avec PIWI International, c'est le grand magazine international du vin en ligne, qui effectue également de manière indépendante ses propres évaluations à l'aveugle des vins par des testeurs neutres.

Les catégories et le système de notation

Les vins et les vins mousseux sont notés sur un système de 100 points en cinq catégories aux dégustations absolues à l'aveugle et par des dégustateurs neutres.

Notre système de notation

la catégorie 1 : Les vins secs plus légers et les vins mousseux avec moins de 9 g/l de sucre résiduel et jusqu'à 12 % d'alcool. Lors de l'évaluation du bouquet, nous accordons ici plus d'importance à la fraîcheur et à la vivacité et au plaisir de boire sur la langue. Car nous sommes convaincus que cela est particulièrement recherché avec des vins plus légers.

la catégorie 2 : Les vins secs plus forts et les vins mousseux avec moins de 9 g/l de sucre résiduel et plus de 12 % d'alcool. Où on donne plus de poids à la personnalité du vin, aux notes individuelles et de terroir ainsi qu'au potentiel de bon développement dans le futur, caractéristiques que l'on attend de ces produits.

la catégorie 3 : Les vins demi-sec et doux et les vins mousseux contenant chacun plus de 9 g/l de sucre résiduel. Où on pondère plus la fruité, ainsi que l'avenir probable, car le fruit peut être attendu plus d'un vin plus doux.

la catégorie 4 : Les vins doux naturel, tels que en allemand Beerenauslese, Trockenbeerenauslese ou les vins de glace. Bien sûr, nous en avons pesé encore plus le fruit, en particulier les notes de fruits tropicaux.

la catégorie 5 : Les vins naturels et les vins oranges, ou nous en donnons plus de poids au spécial, à l'individuel et au substantiel.

Les gagnants, les publications et les médailles



à partir de 87 points : **SILVER**

à partir de 93 points : **GOLD**

à partir de 96 points : **TOP GOLD**

Tous les vins primés apparaissent sur le site PIWI ainsi que sur [bonvinitas](http://bonvinitas.com). Les médailles pour les bouteilles peuvent être commandées auprès de l'association PIWI, imprimé de manière très frappante sur des feuilles d'or ou d'argent brillante.

Grands Campagnes de presse et de médias internationaux par

bonvinitas

- **Vaste travail de presse internationale** dans les médias spécialisés et publics ainsi que la radio et la télévision.
- **Des larges publications** sur www.bonvinitas.com.
- Nous mettons particulièrement en avant **les meilleurs vins TOP10** et leurs producteurs.
- De même, nous mettons en avant **les meilleurs producteurs TOP10** qui ont atteint 90 points et plus avec au moins **de trois vins**, car une haute moyenne de production mérite absolument **d'être pointée du doigt**.
- Beaucoup de publications sur **les réseaux sociaux**.

PIWI INTERNATIONAL WINE CHALLENGE 2023

Les prix et la facturation

80,- € par vin – pour les membres PIWI

98,50 € par vin – pour les non-membres

bonvinitas effectue et facture le PIWI International Wine Challenge 2023 pour son propre compte. En gros plus TVA. Pour les participants d'autres pays de l'UE sans TVA, si le numéro d'identification TVA est spécifié. Les facturations dans les pays tiers sans TVA.

L'Inscription

Veillez inscrire jusqu'au 29 septembre 2023 – les vins à venir au plus tard le 6 octobre 2023

Veillez remplir les cases correspondantes du masque de saisie **avec des chiffres ou des mots entiers** !
Comment il devrait alors apparaître sous <https://piwi-international.org/fr/> aussi sur [bonvinitas](#).

Merci d'envoyer après gratuitement et en port payé **trois bouteilles de chaque vin**
au plus tard le 6 octobre 2023, **accompagnées de l'édition de formulaire du vin**, à :

bonvinitas, Dr. Dieter Simon, Am Feldschloessel 26, D-77855 Achern, Allemagne

Conditions de participation au le PIWI International Wine Challenge effectué par bonvinitas

1. En participant, le participant se déclare d'accord avec ces prix et conditions. D'éventuels accords antérieurs concernant les évaluations de vin de bonvinitas ne sont pas valables ici.
2. Le participant accepte les publications des résultats et des données fournies lors de l'inscription, ainsi que le travail de presse et de relations publiques par bonvinitas.
3. Le participant peut utiliser les résultats et les communiqués de presse correspondants pour son marketing et ses documents de vente, mais les médailles et les images ne peuvent être utilisées qu'en relation avec le vin primé correspondant. Les résultats globaux peuvent être mentionnés.
4. L'annonceur remplit le formulaire d'inscription en ligne et le soumet gratuitement et sans frais de port à bonvinitas, accompagné de trois bouteilles d'essai, confirmant ainsi qu'il est autorisé à inscrire des vins.
5. Le participant reçoit une facture. Celui-ci sera délivré après l'inscription et est exigible dès réception. Les éventuels frais de dédouanement ou d'expédition sont à la charge de l'exposant. Les médailles et certificats sont facturés séparément.
6. Les résultats représentent toujours l'opinion du comité de dégustation. Il est interdit de tenter d'influencer les comités ou bonvinitas. bonvinitas se réserve le droit de sélectionner les dégustateurs.
7. Les résultats inférieurs aux médailles ne seront pas publiés et aucun diplôme ne sera délivré. Cela ne donne pas droit à un remboursement des frais de participation. Le présentateur ne peut pas associer de tels vins à des références au PIWI Wine Challenge.
8. Le présentateur garantit que la source d'approvisionnement mentionnée est correcte et que l'échantillon soumis correspond au vin proposé par la source d'approvisionnement mentionnée.
9. Les bouteilles d'échantillon soumises deviennent la propriété de bonvinitas. Il n'existe aucun droit de restitution.
10. La voie juridique est exclue. Le participant renonce à toute action en justice ou demande de dommages et intérêts à l'encontre de bonvinitas, de ses propriétaires, partenaires, collaborateurs et/ou dégustateurs, ainsi qu'à l'encontre de PIWI International, en ce qui concerne la procédure d'examen et son résultat.
11. Le participant libère bonvinitas de toutes les prétentions de tiers qui pourraient résulter de sa participation à l'évaluation des vins et/ou aux publications mentionnées, ou en assume lui-même la responsabilité.
12. Si l'un des règlements n'est pas valable, les autres restent en vigueur. Le droit allemand est applicable.

info@bonvinitas.com · www.bonvinitas.com

L'éditeur et rédacteur en chef : Dr. Dieter Simon · Am Feldschloessel 26 · D-77855 Achern · Germany
portable +49 (0)172 406 64 01 · tel +49 (0) 7841 - 253 21
ID.TVA : DE141868278 · EORI N° DE436784745631771

I Illustration globe terrestre : simle3377 - Adobestock